



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

L'AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Delage, qui aura lieu le lundi 12 novembre 2018 à 19h30 h, au 24, rue du Pied-des-Pentes, Lac-Delage, le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

71 avenue du Rocher
Lot : 4 658 349

Demande de dérogation mineure numéro DM-2018-01, à l'article 107 du règlement de zonage, ayant pour effet de permettre la construction d'un abri d'auto détaché.

131 avenue des Monts
Lot : 1 240 883

Demande de dérogation mineure numéro DM-2018-02, à l'article 73 du règlement de zonage, ayant pour effet de permettre l'agrandissement de la résidence à une distance de 6.87 mètres de la ligne de lot avant.

144 rue des Crans
Lot : 5 319 633

Demande de dérogation mineure numéro DM-2018-03, à l'article 150 du règlement de zonage, ayant pour effet de permettre l'aménagement d'un espace de stationnement excédant les normes pour les maisons en rangées.

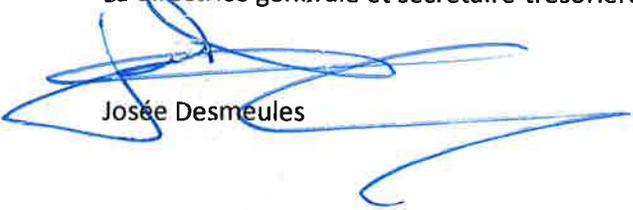
154 rue des Crans
Lot : 5 319 635

Demande de dérogation mineure numéro DM-2018-03, à l'article 102 du règlement de zonage, ayant pour effet de permettre la construction d'une remise en cour avant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineure lors de ladite séance.

Fait à Lac-Delage, ce 15e jour du mois d'octobre 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,



Josée Desmeules